RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

DRAEAC

Affaire suivie par :
Sonia BERNARD-TOSSER

Conseillère DRAEAC Cinéma Education à l'image
T 02 23 21 74 10
ce.draeac@ac-rennes.fr
96 rue d'Antrain - CS 10503
35705 RENNES Cedex 7

**Délégation régionale académique
à l'éducation artistique et culturelle,
à l'éducation au développement durable et
à l'innovation pédagogique**

Rennes, le 12 juin 2026

Le Délégué régional académique

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
Sous couvert de Madame et Messieurs les DASEN

Objet : « Lycéens et apprentis au cinéma » 2026/2027 - Formation des enseignants

Votre établissement est engagé dans le dispositif d'éducation à l'image « Ma classe au cinéma ». Ce dispositif, qui existe depuis presque 40 ans propose un parcours de trois films aux élèves et leur permet de découvrir à la fois des films de répertoire, des films étrangers et des cinéphilies peu diffusées. C'est une action d'éducation artistique et culturelle qui est fondée sur un partenariat entre le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le ministère de la Culture, le Centre national du cinéma et les collectivités territoriales.

En amont de la diffusion des films en salle, une formation est mise en place pour les enseignantes et enseignants qui accompagneront les classes qui ont été inscrites via Adage.

Cette formation est élaborée par la coordination cinéma en charge du dispositif dans le département et comprend le prévisionnement des films, l'intervention d'artistes ou d'universitaires experts, ainsi que la production de ressources pédagogiques permettant une analyse de séquence, d'affiche, de scénario, etc avec les élèves.

Ce temps de formation est essentiel pour que les enseignantes et enseignants s'approprient les œuvres, travaillent en amont d'éventuelles questions sensibles soulevées par les films et préparent le travail en classe avec leurs élèves. Il permet également de légitimer le travail entrepris sur le film et de l'inscrire dans des questionnements esthétiques et sociétaux plus larges.

En fonction du contexte de votre établissement, nous vous invitons dès à présent à identifier le (ou les) enseignant(s) qui pourront participer à ces temps de formation, notamment au regard de la capacité à mettre en œuvre des remplacements de courte durée.

Nous vous encourageons à soutenir l'implication de votre établissement dans ce dispositif en tenant compte des contraintes exposées ci-dessus.

Afin de prendre en considération la diversité des contextes des établissements, nous proposons des modalités de départ en formation souples : un enseignant ou une enseignante **qui suit l'intégralité de la formation** pourra bénéficier du remboursement de ses frais de déplacement. D'autres enseignants pourront être inscrits pour tout ou partie de la formation mais sans garantie de remboursement de leurs frais.

Pour le dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma » les formations seront organisées dans chaque département.

La programmation étant la même dans les 4 départements de l'académie, les enseignantes et enseignants peuvent s'inscrire à une formation dans un autre département que celui de leur établissement, si la date et/ou le lieu leur conviennent mieux.

Les formations auront lieu :

- **à Saint-Brieuc** : le lundi 5 octobre 2026 toute la journée et le mardi 6 octobre 2026 matin au Cinéma Club 6
- **à Rennes** : le jeudi 8 octobre 2026 après-midi et le vendredi 9 octobre 2026 toute la journée au Cinéma du TNB
- **à Auray** : le lundi 12 octobre 2026 après-midi et le mardi 13 octobre 2026 toute la journée au Cinéma Le Ty-Hanok
- **à Brest** : le jeudi 15 octobre 2026 après-midi et le vendredi 16 octobre 2026 toute la journée au Cinéma Les Studios.

Clair-Obscur propose une demi-journée supplémentaire de formation sur **Shining (The)** car le film nécessite un accompagnement pour ceux qui le choisiront :

- Mardi 6 octobre 2026 après-midi à Saint Brieuc
- Jeudi 8 octobre 2026 matin à Rennes
- Lundi 12 octobre 2026 matin à Auray
- Jeudi 15 octobre 2026 matin à Brest.

Cette demi-journée, sur la base du volontariat pourra faire l'objet d'un ordre de mission édité par l'établissement.

L'inscription des enseignants à la formation est ouverte **jusqu'au 18 septembre 2026** et se fait via le lien :

https://enquetes.education.gouv.fr/S2/?st=V%2Ft%2BtzWSIBkf44bs80NFkXzuu%2BCszt8eBSACurp3QE4%3D

Une fois la campagne d'inscription clôturée, nous vous communiquerons la liste des enseignants qui pourront être convoqués. Cela n'exclut toutefois en rien la participation, sur chacune des journées de formation, d'autres enseignants que ceux convoqués dans le cadre du PRAF, notamment tout enseignant souhaitant y assister sur son temps hors face à face pédagogique.

Très cordialement,

David GUILLERME